

COMMUNE DE TRAMOLÉ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 0
Votants : 10

L'an deux mil quinze
Le vingt-deux octobre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation, 15 octobre 2015

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE ET DETR POUR LA SECURISATION DU CARREFOUR ENTRE LA RD56 ET LE CHEMIN DE LA MOLIERE

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Arnaud DUCELLIER FAUVY, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

EXCUSES : Benoist CHAMARAUD, Fabien ORCEL, Jean-Michel PIDOLOT

ABSENTS : Bruno BESANÇON, Erwan BRACCHI

Marcel BERTHIER est élu secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle au conseil municipal que des travaux pour sécuriser le croisement entre la RD56 et le Chemin de la Molière sont programmés. Il propose de solliciter l'aide de l'Etat pour la subvention DETR ainsi que celle du Conseil départemental de l'Isère afin d'obtenir les subventions nécessaires au projet.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

AUTORISE à l'unanimité, M. le Maire à solliciter l'aide du Conseil départemental de l'Isère ainsi que l'aide de l'Etat avec la subvention DETR afin de réaliser les travaux de sécurisation au croisement de la RD56 et du Chemin de la Molière et à signer tous les documents s'y rapportant.

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité,
Certifié exécutoire et affiché